



Actwin

GESTION DE PATRIMOINE

Document d'entrée en relation

La société Actwin

Actwin est une SARL au capital social de 10 000€, inscrite au RCS de Toulouse sous le numéro 523 533 859.

Actwin Toulouse (siège social) : Sporting Village 272 route de Launaguet 31200 Toulouse

Actwin Bordeaux : 30 allées de Tourny 33000 Bordeaux

Actwin Ile de Ré : 41 rue du Port 17940 Rivedoux-Plage

Notre cabinet de conseil en gestion de patrimoine est indépendant sur un plan capitalistique. Il vise à répondre aux besoins de ses clients en leur apportant des solutions adaptées selon le principe de l'architecture ouverte, à savoir en sélectionnant, selon nos process internes, les produits de différents partenaires sans relation exclusive, ni lien capitalistique.

Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 10057404 (consultable sur le site www.orias.fr) au titre des activités règlementées suivantes :

Conseil en investissements financiers :

- Conseiller en investissements financiers adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine - 4 rue de Longchamp 75016 Paris, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
- Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante et reposent sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers. Actwin peut à ce titre percevoir des rémunérations autres que celles versées par ses clients.
- La société ne peut recueillir en son nom et pour son compte des fonds autres que des honoraires.

Courtage en assurance dans la catégorie « b » :

- Actwin n'est pas soumis à une obligation contractuelle d'exclusivité avec un organisme partenaire d'assurance mais travaille avec une sélection d'organismes d'assurances partenaires.
- La société n'est pas autorisée à encaisser des fonds destinés à un assuré ou une entreprise d'assurance.

Courtage en opérations de banque et en services de paiement :

- La société ne fournit pas de service de conseil au sens de l'article L 519-1-1 du Code monétaire et financier.
- Le montant de la rémunération perçue par l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.
- La société ne peut recueillir en son nom et pour son compte des fonds autres que des honoraires.

Activité d'intermédiation immobilière :

- L'activité d'intermédiation immobilière s'effectue via ACTWIN IMMOBILIER, titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerces sans détention de fonds n° CPI 3101 2020 000 045 305 délivrée par la CCI de Toulouse.

La société Actwin dispose d'une assurance en responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière, souscrites auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9.

Types de partenaires	Partenaires
En matière de conseil en investissements financiers	123 Investment Managers, Buildr, Equitim, Eres, Extendam, France Valley, Gresham Banque, I-Kapital, Keys REIM, M Capital Partners, Novaxia, Privalto, Sicavonline, Sigma Gestion, Vatel Capital, Xerys
En matière de courtage en assurance	Afi Esca, Agéas, Alpheys Partenaires, April Courtage, Aviva, AXA, Cardif, CFDP, CGPE, Entoria, Générali Patrimoine, Générali Vie, Intencial Patrimoine, MMA Expertise Patrimoine, One Life, Primonial, SwissLife, SwissLife Lux, UAF Life Patrimoine, Vie Plus
En matière de courtage en opérations de banque et en services de paiement	Gresham Banque, SwissLife Banque Privée
Partenaires immobiliers	En fonction du programme sélectionné

Vous serez tenus informés en cas d'actualisation / évolution de l'offre.

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- Actwin ne détient aucune participation directe ou indirecte dans une entreprise d'assurance, un établissement de crédit, une société de financement, un établissement de paiement, un établissement de monnaie électronique, une société de gestion de portefeuille, une entreprise d'investissement ou une société de capital-risque ;
- Aucune entreprise d'assurance, établissement de crédit, société de financement, établissement de paiement ou établissement de monnaie électronique, société de gestion de portefeuille, entreprise d'investissement ou société de capital-risque, ne détient de participation directe ou indirecte dans la société Actwin.

Autorités de tutelle

La société Actwin est contrôlée par des autorités de tutelle :

- Au titre de l'activité de conseil en investissements financiers : Autorité des Marchés Financiers (AMF) - 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 (<http://www.amf-france.org/>)
- Au titre des activités d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09 (<http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>)

Présentation des modalités de rémunération

Le cabinet Actwin peut être rémunéré sous la forme d'honoraires et/ou de rétrocessions de commission versés par les concepteurs ou distributeurs des produits.

Les honoraires de conseil :

Pour tout acte de conseil spécifique, un devis pourra être délivré sur simple demande et sera formalisé par une lettre de mission. Pour information, voici les honoraires que nous proposons.

Audit patrimonial	De 300€ TTC à 1 200€ TTC
Honoraires de suivi	240€ TTC par an
Déclaration d'impôt sur le revenu	300€ TTC par an
Déclaration d'impôt sur la fortune immobilière	300€ TTC par an

Les rétrocessions de commission :

Le cabinet Actwin est principalement rémunéré par des rétrocessions de commission tel que précisé ci-dessous :

Types de partenaires	Rémunérations
Organismes financiers	<ul style="list-style-type: none">▪ Rétrocessions sur frais de souscription▪ Rétrocessions sur frais de gestion annuels
Organismes d'assurances	<ul style="list-style-type: none">▪ Rétrocessions sur frais de souscription▪ Rétrocessions sur frais de gestion annuels▪ Rétrocessions de tout ou partie des frais d'arbitrage
Organismes bancaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Rétrocessions des frais administratifs
Partenaires immobiliers	<ul style="list-style-type: none">▪ Rétrocessions de commission d'apport

Le présent tableau a vocation à vous donner une information générique sur les rémunérations pouvant être perçues par Actwin, qui s'efforcera de réaliser ses prestations dans le cadre d'une tarification juste, équilibrée et conforme aux prestations réalisées. A chaque étape de formalisation de son obligation d'information et de conseil, Actwin vous communiquera, à travers les différents supports qui vous seront remis, les informations précises relatives aux rémunérations perçues.

Par ailleurs, nous tenons à attirer votre attention sur le fait que Actwin (ainsi que ses éventuels salariés) pourrait recevoir des avantages non monétaires de certains des fournisseurs tels que participations et invitations à des séminaires, formations ou présentations. Ces avantages ont pour objet l'amélioration de la qualité de la prestation de conseil fournie et ne doivent pas nuire à notre obligation d'agir au mieux de vos intérêts.

Modalités de contact

Vous pouvez contacter Actwin en :

- Appelant le numéro suivant : 05 61 00 19 66
- Ecrivant à l'adresse courriel suivante : contact@actwin.fr
- Ecrivant à l'adresse postale suivante : Actwin - Sporting Village 272 route de Launaguet 31200 Toulouse
- Via son site internet : www.actwin.fr

Pour sa part, Actwin réalise essentiellement ses contacts avec les clients à travers des entretiens téléphoniques ainsi que l'envoi de courriers et courriels. Dans le cadre de l'obligation continue d'information et de conseil, des mailing newsletters contenant des informations techniques et/ou commerciales pourront être adressés aux clients qui conservent la liberté de s'opposer à ces envois.

Traitement de vos réclamations

En cas de réclamation, votre conseiller fera les meilleurs efforts pour vous apporter les explications nécessaires et rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

En toute hypothèse, vous pouvez adresser directement toute réclamation par courrier à l'adresse suivante : Service réclamation Actwin - Sporting Village 272 route de Launaguet 31200 Toulouse ou par courriel à contact@actwin.fr

Actwin s'engage, à compter de la date de réception de votre réclamation, à en accuser réception dans un délai de dix jours et à y apporter une réponse dans un délai maximal de deux mois sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si ces voies de recours internes n'aboutissaient pas aux résultats escomptés ou si vous étiez insatisfait du traitement, vous avez la possibilité de faire appel aux médiateurs suivants :

- Pour l'activité CIF (médiateur public) : Autorité des Marchés Financiers (AMF), Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 (www.amf-france.org/le-mediateur)
- Pour les autres activités (médiateur recommandé par la CNCGP) : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris - Médiateurs : Christophe AYELA, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL (www.mediateur-conso.cmap.fr – consommation@cmap.fr)

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Traitement des données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Vos données personnelles sont recueillies par Vincent TERRANCLE, responsable de leurs traitements.

Ces données font l'objet d'un traitement destiné à la réalisation de conseil en investissements financiers, la réalisation d'opérations de réception et transmission d'ordres, la souscription d'instruments financiers, la préparation, la conclusion, la gestion et l'exécution de contrats d'assurance, la préparation, la conclusion, la gestion et l'exécution de contrats de prêt, la recherche et l'acquisition de biens immobiliers, à l'application de la réglementation en matière de

lutte contre le blanchiment de capitaux, et le financement du terrorisme, à la lutte contre les fraudes, à la mise en place de virements ou prélèvements bancaires, et à la réalisation d'études statistiques dans le cadre des dispositions légales et réglementaires de gouvernance produit.

Elles sont conservées 5 ans (jusqu'à 30 ans en matière d'assurance vie) à compter de la fin du contrat en cas de souscription d'un contrat ou en cas de non-souscription de contrat.

Les destinataires des données sont les sociétés de gestion, concepteurs de produits d'investissement, partenaires immobiliers et partenaires conseillers en investissements financiers, les assureurs, les intermédiaires d'assurance, les établissements de crédit, les sociétés de financement, les intermédiaires en opérations de banque et services de paiement et éventuellement leurs sous-traitants, qui interviennent dans le cadre de l'exécution ou de la gestion de votre contrat / investissement, et le cas échéant, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires en vigueur. Les données peuvent également être transmises s'il y a lieu, à toutes personnes intervenant au contrat tels qu'avocats, experts, auxiliaires de justice et officiers ministériels, curateurs, tuteurs, enquêteurs. Des informations vous concernant peuvent également être transmises à toutes personnes intéressées au contrat (souscripteur, assuré, adhérent et bénéficiaire du contrat).

Conformément à la loi « informatique et libertés » de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et 2018 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par écrit à Vincent TERRANCLE, Actwin, Sporting Village 272 route de Launaguet 31200 Toulouse.

Vous avez la faculté d'introduire une réclamation relative au traitement de vos données personnelles :

- Sur le site de la CNIL en remplissant un formulaire de plainte en ligne ;
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07

Je soussigné(e) / nous soussignons, atteste(ons) avoir reçu le document d'entrée en relation.	
Fait à	Le
Signature(s) du ou des client(s)	Signature du conseiller